



Journées des partenaires de la formation professionnelle 2016 – Compte rendu

Les traditionnelles Journées des partenaires de la formation professionnelle ont eu lieu à la mi-mars sous le titre «*Formation professionnelle: renforcer son attrait et simplifier les procédures*». Les représentants de la Confédération, des cantons et des organisations du monde du travail ont passé en revue tout le processus de la formation professionnelle, des premières informations données aux jeunes et aux entreprises jusqu'au développement ultérieur de la carrière professionnelle. Si les procédures tout au long du parcours de la formation professionnelle ne semblent pas pêcher par un excès de lourdeur, des améliorations restent possibles dans certains secteurs. Enfin, les partenaires ont affirmé leur volonté commune de développer ensemble une «*Stratégie pour la formation professionnelle 2030*».

Plus de 130 représentantes et représentants de la Confédération, des cantons et des organisations du monde du travail se sont réunis les 10 et 11 mars 2016 à Berne à l'occasion des traditionnelles Journées des partenaires de la formation professionnelle. Ce rendez-vous annuel avait été préparé par un groupe de projet réunissant tous les partenaires, comme l'ont souligné Theo Ninck (président de la CSFP) et Jürg Zellweger (Union patronale) dans leurs interventions en ouverture de la réunion. D'emblée, les participants ont été invités à jeter un regard critique sur la lisibilité, l'attractivité et la perception publique de la formation professionnelle. Dans cette opération, il ne s'agit pas de faire porter le chapeau à l'un ou l'autre des partenaires, mais d'œuvrer ensemble à remédier à certaines faiblesses du système – qu'il s'agisse de l'attractivité ou de la bureaucratie.

Une simulation du processus aux conclusions nuancées

Les participants ont été amenés à simuler le processus complexe de la formation professionnelle, de la première information donnée aux jeunes et aux entreprises jusqu'au développement ultérieur de la carrière. Ce jeu de rôle a été répété à plusieurs reprises dans des perspectives différentes. Il s'est agi de mettre en évidence les diverses étapes du processus pour mieux faire ressortir leur facilité – ou leur lourdeur. S'il est apparu globalement que les processus de la formation professionnelle ne pêchent pas par un excès de lourdeur, un potentiel d'amélioration a néanmoins été détecté.

La plupart des propositions émises à ce sujet concernent l'attractivité de la formation professionnelle. Il a été suggéré de promouvoir une meilleure connaissance de la formation professionnelle auprès des enseignants de l'école obligatoire et des parents. Les conseillères et conseillers en orientation professionnelle, d'études et de carrière pourraient eux aussi être mieux sensibilisés (perméabilité du système et apprentissage tout au long de la vie). A également été discutée la possibilité d'une forme modulaire de la formation professionnelle initiale pour les jeunes à fort potentiel, et l'exploitation de nouveaux canaux de communication dans l'hypothèse où la fréquentation des CIP devait baisser. Au niveau de la bureaucratie, enfin, des champs d'intervention ont été identifiés dans l'administration ainsi que dans la coordination des lieux de formation et de la documentation d'apprentissage.

Echanges fructueux et débats animés

La deuxième journée de cette rencontre était placée sous le signe de l'approfondissement des idées amenées par les participants.

Stratégie Formation professionnelle 2030

L'allégement de la bureaucratie dans la formation professionnelle ne passe pas seulement par des mesures isolées, mais aussi par le développement stratégique de la formation professionnelle. Les partenaires ont été unanimes à considérer qu'il convenait de lancer d'ores et déjà la réflexion en vue du message FRI 2021–2024 et ont conclu que le «Sommet de la formation professionnelle» 2016 serait une bonne occasion pour charger les partenaires de la formation professionnelle de ces travaux.

Projet Optima

Les modalités différentes de la collecte de données dans les cantons est ressentie comme un lourdeur bureaucratique. Comme exemple, on a cité la base de données des places d'apprentissage (LENA) dont l'alimentation représente un fardeau particulièrement lourd pour les entreprises présentes sur plusieurs cantons. Placé sous l'égide des cantons (CSFP, CSFO, CDIP), le projet vise à organiser et optimiser l'exploitation des données de sorte que la base puisse être utilisée par tous les partenaires de la formation professionnelle d'ici 2021.

Baromètre de la bureaucratie

Une enquête menée auprès d'une vingtaine d'entreprises et d'une vingtaine d'apprentis de diverses branches dans différentes parties du pays n'a fait apparaître que des besoins d'optimisation isolés. Cette impression – qui contredit les résultats du baromètre de la bureaucratie¹ – a été confirmée par les échanges qui ont eu lieu aux Journées des partenaires. Les participants ont insisté sur la nécessité de faire la distinction entre les charges liées à la formation et celles de nature purement administrative, distinction que ne fait pas le baromètre de la bureaucratie. Le SEFRI interviendra auprès du SECO pour voir si l'enquête peut être adaptée en conséquence.

Il faut rappeler qu'un instrument de monitoring, qui est en place depuis assez longtemps dans la formation professionnelle, opère cette distinction et permet de recenser avec précision à la fois la charge que la formation d'apprentis représente pour les entreprises et le bénéfice qu'elles en tirent (travail productif des personnes en formation). Le bilan de cette analyse des coûts et des bénéfices est régulièrement positif et montre globalement que les entreprises profitent financièrement du fait de former des apprentis.

Maturité professionnelle 0

Ce groupe a discuté la création d'une maturité professionnelle précédant l'apprentissage («maturité professionnelle 0»), formule qui serait de nature à consolider la formation professionnelle initiale et supérieure. Un projet de ce type est déjà en cours dans le canton de Zoug. Le groupe s'est aussi intéressé à l'aspect des connaissances des enseignants en matière de formation professionnelle. Il a suggéré de créer des modules de formation qui s'intégreraient à la formation HEP.

Formation modulaire

Un autre groupe s'est penché sur la possibilité d'une formation professionnelle modulaire. Dans cette formule, il n'y aurait plus d'examen de fin d'apprentissage, mais une série de procédures de qualifications débouchant sur des certificats intermédiaires. Le choix appartiendrait aux jeunes en formation. Celles et ceux qui sentent leurs capacités insuffisamment sollicitées à l'école et dans l'entreprise trouveraient ainsi un mode de se former mieux ajusté à leurs aptitudes. La formation de base durerait trois ans, la spécialisation suivrait ultérieurement. Celui ou celle qui termine sa formation plus tôt accède plus vite au marché du travail.

Prévenir les abandons d'un apprentissage

La sélection des apprentis est considérée comme élément clé dans la prévention des abandons en cours d'apprentissage. Le groupe préconise donc de porter l'effort sur l'amélioration du processus de sélection. Aucun contrat d'apprentissage ne devrait être conclu sans stage préalable. De plus, les formateurs (interlocuteurs dans l'entreprise) devraient davantage participer à la sélection des apprentis.

¹ [Monitoring de la bureaucratie 2014](#)

Mieux faire connaître la formation professionnelle parmi les enseignants

Ce groupe a suggéré qu'un module de formation soit développé à l'intention des enseignants de l'école obligatoire. Ceux-ci ont en effet une grande influence sur les choix professionnels des élèves. Pourtant, certains enseignants connaissent mal la formation professionnelle. C'est pourquoi ils mettent souvent l'accent sur la formation académique. Le groupe propose donc de créer un module de formation d'une semaine pour les enseignants, les mettant en contact avec des apprentis, des formateurs et des entreprises. Le module serait intégré dans le plan d'études cadre des HEP et ferait partie de la formation continue obligatoire.

Amener les jeunes à réfléchir plus tôt à leur futur parcours professionnel

Le processus commence dès l'école obligatoire. Il conviendrait donc de sensibiliser les enseignants davantage et plus précocement à la question du choix professionnel des élèves – et une formation devrait leur être proposée sur le sujet. Le groupe estime que les parents d'élèves devraient eux aussi se pencher plus tôt sur la question. Des réunions de parents dédiées spécialement à ce sujet seraient un moyen de les y encourager. La question pourrait aussi être abordée lors de la journée «futurs en tous genres» et au moyen d'informations diffusées en ligne (par exemple sur www.orientation.ch).

Meilleure information à l'intention des parents d'élèves migrants

Les parents d'élèves de milieux défavorisés connaissent souvent mal la formation professionnelle et ignorent les perspectives qu'elle ouvre. Le groupe a donc proposé de porter l'effort sur l'information, par exemple moyennant une brochure rédigée dans les langues d'origine des parents d'élèves. Il a aussi suggéré d'organiser des stages de préapprentissage de plusieurs jours, dans l'idée d'y faire participer les parents le samedi (et éventuellement de rendre leur participation obligatoire).

Faire mieux avec moins

Réduire le nombre de professions, réunir des professions similaires – telle est la proposition d'un autre groupe, qui suggère aussi de limiter la formation professionnelle initiale à 2 ou 3 ans. Une spécialisation devrait intervenir dès la 4^e année.

Une demande de continuité

Les retours des partenaires de la formation professionnelle montrent que les Journées des partenaires sont très appréciées comme plateforme d'échanges. Les participants ont relevé que l'édition de cette année a permis à nouveau de faire émerger des idées prometteuses, sources d'inspiration pour la pratique de tous les jours. Avec ces pistes de réflexion, le processus de maturation des idées est lancé. Les participants souhaitent que ces réflexions soient reprises l'année prochaine. Il faudra impérativement y faire le lien avec les travaux de cette année. C'est cette démarche cohérente qui garantira la continuité dans l'effort commun de développer la formation professionnelle, ont conclu les participants.